

MENSURATION OFFICIELLE

ETABLI ET IMPRIME AVEC LES DONNEES DE LA MENSURATION OFFICIELLE LE 25.03.2025

AUTORITE COMMUNALE

DEPOT PUBLIC DU AU

ADOpte PAR L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE

AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE LE PRESIDENT LA SECRETAIRE

LA SECRETAIRE COMMUNALE SOUSSIGNEE CERTIFIE L'EXACTITUDE DES INDICATIONS CI-DESSUS

DAMPHREUX, LE SIGNATURE TIMBRE

AUTORITE CANTONALE

EXAMEN PREALABLE DU 3 OCTOBRE 2024

APPROUVE PAR DECISION DU

SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE LA CHEFFE DE SECTION SIGNATURE TIMBRE

- Légende

ZONES A BATIR

CA Zone centre A

CAa Zone centre A, Secteur a

CAb Zone centre A, Secteur b

HA Zone d'habitation A

UA Zone d'utilité publique A

ZONES AGRICOLES

ZA Zone agricole A

ZONES PARTICULIERES

ZVA Zone verte A

UB Zone d'utilité publique B

SB Zone de sport et de loisirs B

ZTA Zone de transport A

ZTB Zone de transport B
- PLANS SPECIAUX

Séparation des zones et secteurs

PERIMETRES PARTICULIERS

PV Périmètre de protection des vergers

PN Périmètre de protection de la nature

PdN Périmètre de danger naturel

PRE Périmètre réservé aux eaux

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

Bâtiment inscrit au RBC

Bâtiment protégé

Croix

Borne

Mur de pierres sèches

Chemin IVS

- CONSTATATION DE LA NATURE FORESTIERE

Limite forestière constatée (art. 10 LFo)
- PATRIMOINE NATUREL

Bosquet, haie

Arbre

Cours d'eau et plan d'eau
- INFORMATIONS INDICATIVES

(Informations contraignantes selon art. 50 al 2 LCAT)

Limite communale

Forêt

Pâturage boisé

Zone réservée (art. 27 LAT, art. 75 LCAT)

Inventaire des sites archéologiques et paléontologiques

